

Compte-rendu du Groupe de travail Ancrage Local des Entreprises

jeudi 11 mai 2017

[Liste des participants](#)

Sous la Présidence de : Caroline ALAZARD

Vice-Présidence : Séverine FURNEMONT (PIERRE FABRE)

1. RAPPEL DES OBJECTIFS DU GT

L'objectif du GT Ancrage Local est de co-construire un indicateur d'interdépendance entre les entreprises et leur(s) territoire(s) (IIET). Son ambition est de montrer que la contribution de l'entreprise au territoire devient aussi un moteur de sa performance en allant jusqu'à créer, valoriser, développer des ressources locales qui lui profitent en profitant à d'autres. L'IIET a été finalisé et le guide paraîtra le 26 septembre 2017. Cette séance sera l'occasion de définir ensemble les sujets intéressants le plus les membres pour le prochain cycle du GT Ancrage Local. Un comité transversal inter-priorité d'OREE examinera ces propositions début juin.

2. RELEVÉ DES POINTS IMPORTANTS ET DÉCISIONS

► Présentation de l'approche EDF/EIFER sur le concept de valeur créée

Guéhanne BEAUFARON, Ingénierie R&D, EIFER

Suite au 6^e forum de l'eau en 2012, EDF a développé une approche pour démontrer la valeur créée positive des centrales hydroélectriques dans les territoires. Cette approche possède trois ambitions majeures. Elle vise tout d'abord à identifier les valeurs créées par les installations hydroélectriques, ainsi que leur répartition spatiale et leur évolution temporelle. Cela permet d'améliorer la communication du site de production avec ses parties prenantes. Elle doit ensuite permettre d'analyser la contribution d'EDF au développement des territoires, au profit de ses acteurs, à travers notamment l'évaluation des emplois indirects et de diverses retombées économiques dues pour tout ou partie à un aménagement hydroélectrique. Les retombées négatives étant suivies par ailleurs, il a été choisi de ne pas se focaliser sur ces éléments ni de travailler sur la valeur nette. Enfin, elle a pour objectif d'estimer, en interrogeant les parties prenantes lors d'entretiens (positionnement différent par rapport au dialogue traditionnel) et en se basant sur des bases de données INSEE, des valeurs créées qualitatives, quantitatives et si possible monétaires, selon cinq grandes catégories de valeurs créées : énergie, économie, société, environnement et protection contre les risques.

Cette méthodologie d'entretien, réalisée avec un sociologue, a ensuite été utilisée pour des centrales nucléaires, notamment la centrale de Civaux. Deux biais sont présents dans l'étude : les parties prenantes sont majoritairement des élus/collectivités même si le panel a été le plus large possible et celles-ci sont favorables à EDF (notamment concernant les retombées économiques et bénéficiaires d'actions d'EDF). La valeur créée est surtout liée au développement territorial, à l'emploi (plus gros employeur de la région), aux services et infrastructures créées autour de la centrale et au tourisme. Ces résultats seront présentés aux parties prenantes du site.

Cette étude a permis à EDF de souligner davantage la communication de la centrale sur l'innovation (pôle énergies renouvelables) et la mobilité électrique, sujets sur lesquels la centrale est très active (partage d'infrastructures...).

Cette méthodologie a, enfin, alimenté un atelier de design thinking pour l'élaboration de la future démarche d'ancrage local et de son suivi. L'application de cette méthodologique est en cours de réflexion sur d'autres sites.

Discussions :

Il serait intéressant d'articuler davantage cette étude avec la démarche risques pour montrer la perception et l'évolution de l'avis des parties prenantes. De même, il serait opportun d'intégrer les effets négatifs (dans le cas contraire, cela introduit un biais et pourrait crisper les parties prenantes) créés par le site pour avoir une perception davantage long terme de la gestion des risques.

► **Comment une entreprise peut-elle mobiliser un territoire ? : l'exemple de KOOM**

Jérôme LHOTE, Fondateur, KOOM

Koom, est une start-up de « crowdacting », partenaire du Global Compact, dont l'objectif est de répondre à un besoin des citoyens de remettre un sens dans leurs actions et de tisser des liens avec les acteurs du territoire, dont les entreprises, via une plateforme et un accompagnement. Cela passe par des défis qui permettent de mobiliser et de faire évoluer les comportements des habitants en lien avec des entreprises sur le développement durable sur un territoire particulier. Par exemple, « si X habitants s'engagent sur telle action DD, alors l'entreprise s'engage à telle action ». Cela permet de donner du sens aux habitants qui ne se sentent pas seuls à se mobiliser sur des actions locales.

Les activités de Koom se sont recentrées sur la mobilisation des salariés (qui sont également des habitants d'un territoire) des entreprises sur la plateforme grand public. En effet, ces habitants sont plus faciles à contacter car ils font partie d'une communauté existante et identifiée. Cela donne une visibilité externe à l'action interne d'une entreprise : « si X salariés mettent en place telle action, alors l'entreprise finance X actions supplémentaires ». Si plusieurs sites existent, l'entreprise pourra voir lequel se mobilise davantage. Cela est également en lien avec les enjeux RH : marque employeur, bien-être au travail, fidélisation des salariés, incitation au mécénat de compétences local, découverte d'acteurs locaux...

Il est important de faire le lien entre les différents acteurs du territoire (habitants, entreprises, collectivités, associations) pour créer une vrai dynamique territoriale.

► **Eléments de réflexion : Avec l'IIET, les entreprises ancrées localement agissent en faveur des ressources naturelles**

Michel VEILLARD, Consultant, Métamorphose

- Une **matrice de matérialité environnementale** permet de rechercher les enjeux environnementaux exhaustifs locaux dans le périmètre de l'entreprise. Celle-ci pourrait ensuite compenser, réparer et adapter ses activités par rapport à ces enjeux environnementaux notamment en termes de biodiversité, de climat et d'eau.
- Des **synergies inter-entreprises** peuvent alors se dessiner après cet état des lieux (exemple du PNSI).
- Appliquer **l'approche Kering** (monétisation, à définir localement) à ces impacts environnementaux, permettrait de prioriser les actions à vocations écologique et, par exemple, de montrer l'intérêt de relocaliser les filières sur le local.
- Cela permet ensuite de **comptabiliser** les actions (à apprécier avec les parties prenantes) avec des pièces justificatives pour pouvoir rémunérer les entreprises proposant des projets vertueux.

- Un marché local peut ensuite être initié pour **recherche des partenaires financiers locaux** et financer ces actions vertueuses et amener une transition écologique des territoires
- Les transactions peuvent être sécurisées par la **blockchain** et ainsi amener une approche décentralisée.
- Enfin, la création de ces actifs environnementaux engendrera une **monnaie locale complémentaire** pour dynamiser mes actions environnementales au niveau territorial.

Discussions :

- L'approche Kering implique de calculer des estimations qui peuvent être contestées car certains effets ne sauraient être économiquement compensés (ou de manière non pertinente), si bien que la part des effets que l'on va chercher à intégrer dans les calculs économiques est extrêmement incomplète.
- Les PNSI en France sont moins matures qu'au Royaume Uni.

► **Finalisation du guide Ancrage Local : les pistes pour aller plus loin**

Auriez-vous d'autres idées de pistes pour aller plus loin sur les objectifs suivants en plus de ceux déjà identifiés ?

Objectif de l'IIET	Piste pour aller plus loin
1a / Développement d'un vivier de compétences adapté	Créer et participer à des réseaux de la Compétence
	Mettre en place une Gestion Territoriale des Emplois et des Compétences (GTEC)
	Créer une bourse de compétences industrielles du territoire
	Autres idées ?
1b / Évolution du modèle économique de l'entreprise vers un modèle économique durable centré sur le territoire	Référentiel ELIPSE
	S'assurer que les flux sortants soient valorisés au maximum tout en créant de la valeur sur le territoire
	Créer ou participer à des « Green deals territoriaux »
1c / Participation à des programmes de recherche avec des partenaires externes	Monter une thèse CIFRE
	Réaliser des actions en open innovation ou de la R&D partenariale
	Participer aux travaux de recherche sur le territoire
	Créer ou participer à une chaire d'entreprise
	Autres idées ?
2a / Emplois locaux et insertion professionnelle	Calculer l'empreinte locale de l'entreprise (création d'emplois) - EM Strasbourg
	Utiliser l'étude d'Impact Social et Territorial –EIST (Ministères du Travail et de l'Industrie)
	Autres idées, notamment sur l'insertion ?

<p>2b / Développement du tissu économique (dont achats locaux, création et relocalisation des filières d'approvisionnement)</p>	<p>S'inspirer de l'article 7 du référentiel Relations Fournisseurs Responsables (référentiel étatique) pour faire évoluer ses relations avec les fournisseurs</p> <p>Autres idées ?</p>
<p>3a / Contribution à l'aménagement du territoire (environnement, paysages, patrimoine, mobilité, santé)</p>	<p>Réaliser un inventaire des espaces et équipements qui pourraient avoir une utilité publique</p> <p>Reconvertir les friches industrielles</p> <p>Anticiper les investissements d'équipement qui pourraient avoir une utilité publique</p> <p>Autres idées ?</p>
<p>3b / Redistribution de la création de valeur / partage de la valeur</p>	<p>Le concept de « plus-value mutuelle »</p> <p>Matrice de matérialité environnementale</p> <p>Participer au dispositif Alizé® – « Actions Locales Interentreprises en Zones d'Emplois »</p> <p>SROI : Retour Social sur Investissement (Social Return On Investment) de l'ESSEC IIES</p> <p>Le coût élargi partagé - ATEMIS</p> <p>Mieux connaître les besoins des populations et acteurs de chaque Région – Observatoire des partenariats - Le Rameau – Programme Phare</p>
<p>3c / Contribution à la préservation, restauration et valorisation des ressources naturelles locales</p>	<p>L'indicateur d'Interdépendance de l'Entreprise à la Biodiversité (IIEB)</p> <p>Thèse « Biodiversité et stratégie des organisations : construire des outils pour gérer des relations multiples et inter-temporelles »</p> <p>Projet de thèse CIFRE ORÉE: « Evaluation des interrelations entre acteurs économiques et écosystèmes : mise en évidence de cadres d'actions à l'échelle des socio-écosystèmes »</p> <p>Système comptable formalisant les relations entre le monde vivant et l'activité de l'organisation : le modèle CARE</p> <p>Comptabilité environnementale – méthode en coût complet / évaluation monétaire – KERING</p>
<p>4a / Participation des acteurs</p>	<p>Deux guides pour formaliser le dialogue avec les parties prenantes</p> <p>Autres idées ?</p>
<p>4b / Transversalité et pilotage de l'ancrage local</p>	<p>Guide de la mesure de l'impact social– Rexel Fondation et (IM)PROVE</p>

	Utiliser les lignes directrices du GRI G4 pour formaliser son reporting sur l'ancrage local
	Participer au projet territorial de développement durable (Agenda 21, Agenda 2030...) pour apporter la vision économique de l'entreprise
	Autres idées ?

► **Travail collaboratif pour définir les prochains axes de travail : quelle suite donner au GT ?**

Les axes proposés sont :

- Connaissances / partage des enjeux du territoire – approche systémique des enjeux, des acteurs, des initiatives – analyse des 4 grands capitaux (CARE) (10 voix)
- Plan d'actions en incluant les parties prenantes après l'analyse de l'IIET (9 voix)
- Retours/test des territoires sur IIET (conférence ?) (8 voix)
- Lien social (relations)/capital social/acceptabilité sociale (7 voix)
- Leviers/méthodologie d'engagement/de mobilisation des collaborateurs et du management (7 voix)
- Indicateurs quantitatifs et matrice de matérialité (6 voix)
- Nouvelles technologies / numérique (leviers et impacts) (5 voix)
- Lien de mobilisation des territoires vers les entreprises (4 voix)
- Image locale des entreprises (4 voix)
- Lien avec le devoir de vigilance (2 voix)
- ETI/PME (2 voix)
- Animation du tissu local (2 voix)
- Synergies travaux inter-acteurs (entreprises, associations, collectivités...) (2 voix)
- Marchés publics locaux (1 voix)
- Lien entreprises/territoires (1 voix)
- Territoires ruraux (1 voix)
- Annuaire/caractérisation des acteurs et appétence (1 voix)

3. PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion se tiendra le **jeudi 5 octobre 2017** (9h30-12h30, *lieu à préciser*).